

Inscription centre de loisirs Vacances de Printemps Confolens
Du 15 avril au 26 avril 2024

Chers parents,

Il est impératif de préinscrire votre enfant au centre de loisirs pour la période avant le 28 mars 2024 et de verser des arrhes. Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir compléter le tableau ci-après en cochant vos besoins. Aussi, merci de nous faire parvenir avec cette inscription, le versement des arrhes qui sont d'un montant de : 2.00 euros par jour (matin+repas+après-midi) ou (matin+repas) ou (repas+après-midi) 1.00 euro par demi-journée (matin ou après-midi sans repas).

Pour des raisons d'organisation et de bon fonctionnement, enfants inscrits sur liste d'attente, planning ou embauche de salariés, commande de repas, commande de matériels ou de réservations sur activités payantes, réservation de mini-bus....., **les absences doivent être justifiées par un certificat médical, toutes absences non prévues ou non justifiées seront facturées.**

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Accueil de 7h30 à 18h30.

Les enfants non-inscrits ne pourront pas être acceptés dans la structure.

ATTENTION PLACES LIMITÉES.

NOM(S) ET PRÉNOM(S) DU/DES PARENT(S) :

.....

NOM(S) ET PRÉNOM(S) DE(S) ENFANT(S) :

.....

Les préinscriptions sont à remettre au plus tard le 28 mars 2024

	Lundi 15	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18	Vendredi 19
Matin					
Repas					
Après-midi					
	Lundi 22	Mardi 23	Mercredi 24	Jeudi 25	Vendredi 26
Matin					
Repas					
Après-midi					

Attention : L'inscription ne sera prise en compte que si votre inscription est complète (tableau + règlement des arrhes). **A retourner avant le 28 mars 2024 dernier délai et remise au bureau du Centre de Loisirs afin de les numéroter par ordre d'arrivée.**

Date et Signature :

Dominique TRICHARD Coordinatrice Enfance / Jeunesse
Floriane LABRUYERE directrice accueil de loisirs de Confolens

centredeloisirs@csccl6.fr 05.45.84.43.56 ou 07.68.81.91.44